

Les crédits

pour notre argent et il nous faudra encore déboursier des centaines de millions sinon des milliards de dollars pour acquérir des hélicoptères de remplacement.

Le Bloc réclame des emplois rémunérateurs dans des domaines de technologie de pointe. Il ne fait aucun doute que le contrat des EH-101 supposait la création d'emplois de ce genre. Dix p. 100 des hélicoptères produits dans le monde entier auraient été fabriqués ici même, au Canada. Cela aurait créé beaucoup d'emplois et bien de la richesse.

Quant à ceux qui rétorquent que, ma foi, nous sommes en paix—ce qui n'est pas exact et j'y reviendrai—je leur rappelle que l'hélicoptère EH-101 peut autant servir en temps de paix qu'en temps de guerre. Il peut être adapté à des opérations navales et au transport des marchandises comme à celui des passagers. Et je crois que cet hélicoptère a un avenir très prometteur.

À ce que j'ai entendu dire, on estime à 800 le nombre de ces hélicoptères que le marché pourrait absorber. Plus récemment, on a appris que la Marine américaine songeait à en acquérir 500. Songez au marché que le Canada a perdu! Songez donc aux emplois! Songez à la création d'emplois dans le secteur de la technologie de pointe qui a été rayée avec ce contrat!

• (1135)

Parlons de l'industrie de la défense en général. L'expression «industrie de la défense» est très chargée d'émotivité pour le grand public qui ne veut pas d'un complexe industriel militaire, quel qu'il soit. Et je conviendrais que nous ne voulons effectivement pas d'un complexe industriel militaire qui mène le gouvernement par le bout du nez, comme cela s'est déjà vu aux États-Unis. Nous n'avons aucun besoin de cela au Canada.

Toutefois, il nous faut être réalistes et reconnaître qu'il existe une industrie de défense. Elle continuera d'exister et nous pouvons y contribuer si le gouvernement fait preuve d'autorité et demande au secteur industriel ce qu'il sait faire de mieux et ce que le gouvernement devrait faire pour l'encourager sans devoir nécessairement lui verser plein d'argent.

L'idéalisme exagéré avec lequel on accueille la notion d'industrie de défense devrait vraiment être mis en veilleuse au Canada. On est rendu à ce point extrémiste qu'il ne faut même plus prononcer les mots «industrie de la défense». Le fait est que l'industrie de la défense peut jouer un rôle positif non seulement en créant des emplois, mais en lançant de nouveaux produits au bénéfice de tout le monde. De son côté, le gouvernement doit assurer une assise minimale à cette industrie dans les années à venir.

À cet égard, il existe une organisation du nom d'Association canadienne de préparation à la défense, qui a témoigné devant le comité mixte au cours des deux ou trois derniers jours et qui a vraiment un rôle à jouer auprès du gouvernement. Si vous me permettez de les lire, voici ses objectifs: «Favoriser l'établissement d'un cadre industriel visant à soutenir autant les forces

existantes qu'une mobilisation modeste en temps de guerre.» Je crois que c'est un objectif louable.

Le gouvernement pourrait discuter avec un groupe comme l'Association canadienne de préparation à la défense ou d'autres groupes s'occupant de questions de défense pour tenter de prévoir l'avenir et trouver des secteurs de coopération. Par exemple, pourrait-on produire des avions capables de se poser sur de mauvais terrains, mais pouvant aussi servir au gouvernement en temps de paix et à l'Armée canadienne en cas d'urgence?

Je pense que si le gouvernement adoptait une vision d'avenir, on pourrait envisager la production de tels avions. Pourrait-on avoir des transbordeurs à manutention horizontale, subventionnés dans une certaine mesure par le gouvernement du Canada, et utilisés en temps normal par la B.C. Ferry Corporation en Colombie-Britannique, par exemple? À mon avis, il est possible d'avoir du matériel aussi utile en temps de paix qu'en temps de guerre ou en cas d'urgence.

Le gouvernement dispose d'autres moyens pour assumer pleinement son rôle de leader face à des organismes comme l'Association de préparation à la défense. Il peut notamment légiférer. Le gouvernement devrait écouter ces organismes et se demander comment il peut garantir aux membres de la milice qu'ils auront un bon emploi à leur retour de missions de maintien de la paix ou après leur entraînement. On peut agir en ce sens.

Il est sous-entendu dans la motion du Bloc, du moins est-ce ainsi que je la comprends, que nous sommes en temps de paix. Je dois dire que ce n'est pas encore le cas. Il suffit de regarder ce qui se passe au Rwanda, en Somalie et dans l'ancienne Yougoslavie. Peu importe où on regarde dans le monde, si les conflits ne sont pas encore déclarés, on peut les prévoir.

• (1140)

En bref, je dirai que la motion a de bons côtés et de moins bons. Le discours du ministre de l'Industrie m'a réjoui. Je crois que le gouvernement s'en va dans la bonne direction. Cependant, il peut encore faire beaucoup, pour ce qui est de la planification, pour créer des emplois et nous rendre la vie plus belle à tous.

[Français]

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières): Monsieur le Président, je voudrais relever les propos que le député de Nanaïmo—Cowichan a tenus concernant le F-18.

Je pense qu'il serait bon de faire un rappel historique au député de Nanaïmo—Cowichan concernant le F-18. Il faut situer les opérations du F-18 dans leur contexte historique. Dans ce sens, il faut se rappeler que le débat référendaire, à un moment donné, à la suite de la venue de nos amis d'en face, notamment le député de Saint-Maurice, déjà ministre dans le Cabinet de M. Trudeau, a fait en sorte que, comme promesses, comme plat de lentilles offert au peuple québécois, on lui a dit: «Si vous votez contre la proposition qui vous est faite—par le Parti québécois à l'époque—quant à leur accorder le mandat de négocier une éventuelle souveraineté et tous les engagements que cela sous-entend, si vous votez contre, on vous promet, premièrement, le F-18 com-